

confères au courant du mouvement intellectuel, et leur permettrons d'enrichir leur bibliothèque des livres qui méritent d'y figurer.

La bibliothèque d'un ecclésiastique peut et doit comprendre, ce nous semble, cinq ou six séries ; c'est ainsi que l'entend une librairie catholique qui vient de publier un catalogue destiné au clerge. Ce catalogue, rédigé très méthodiquement, contient dans ses 116 pages in-16, un nombre considérable de livres " dont les ecclésiastiques peuvent avoir besoin pour eux-mêmes, ou qu'ils peuvent conseiller aux fidèles."

Voici la division suivie dans ce catalogue. La première série comprend les livres de piété pour les ecclésiastiques, — la 2e série donne les livres d'étude, en réservant toutefois — pour la 3e série les ouvrages qui doivent aider le prêtre à remplir ses fonctions de prédicateur et de catéchiste — La 4e série est consacrée à une première catégorie d'ouvrages à conseiller aux fidèles, ce sont les ouvrages de méditations, et des livres de lecture pour leur instruction religieuse et leur édification. — La 5e série renferme aussi des ouvrages destinés aux fidèles, mais particulièrement ceux qui peuvent et nous semblent devoir composer une bibliothèque paroissiale. — Nous ne renonçons pas à ajouter une 6e série pour les ouvrages d'étude et de science que j'appellerai *profanes*, parce qu'elle ne rentre pas nécessairement dans le cadre des sciences ecclésiastiques, mais qui seront pour quelques-uns de nos confrères des études d'*agrément*, et qui surtout seraient pour tous un moyen d'en imposer aux gens du monde, un moyen d'entrer en relation avec eux en nous plaçant sur leur terrain, un moyen par conséquent d'exercer une salutaire influence autour de nous. — Ces différentes séries comportant des subdivisions que nous indiquerons au moment voulu.

Pour chaque subdivision, nous aurons à inscrire un plus ou moins grand nombre d'ouvrages. nous en donnerons d'abord l'énumération, en indiquant pour chacun le titre, l'édition, le nombre de volumes, le format et le prix ; puis dans un article de critique, nous ferons connaître, selon la mesure du possible, le contenu et la valeur des ouvrages énoncés, pour aider nos confrères à faire leur choix. Nous ne nous flatons pas que l'énumération sera complète et comprendra tous les livres

qui mériteraient d'être signalés ; encore moins pouvons-nous espérer que notre appréciation de l'ouvrage sera acceptée et ratifiée par tous nos lecteurs. Un livre qui plait aux uns peut ne pas plaire à d'autres. Tant à cause de la variété que le Créateur met dans ses œuvres, que par suite de l'éducation et des habitudes, les intelligences ont des exigences différentes et des goûts divers. C'est pourquoi nous indiquons sous chaque titre plusieurs ouvrages : nous voulons donner à nos confrères la faculté de choisir, et leur laisser la responsabilité de ce choix, tout en leur facilitant par nos comptes-rendus.

Il nous est venu à la pensée de donner aussi dans nos indications bibliographiques le nom de l'éditeur de l'ouvrage : ce serait permettre à tous de demander directement et d'avoir peut-être plus promptement l'ouvrage désiré. Mais cet avantage, si avantage il y a, nous semble infiniment moindre que l'inconvénient de la *centralisation*. Chacun constate, et les esprits sérieux déplorent cette tendance de Paris à s'emparer de tous monopoles de production ou de vente : le commerce et l'industrie de la province sont en souffrance. Il nous semble que le clergé doit s'associer aux efforts qui se font en faveur de la *décentralisation*. Que chacun de nous fasse travailler et vivre ceux qu'il connaît, ceux avec qui il a des rapports plus fréquents, ceux qu'il sait être honnêtes et bons catholiques. Que sont les courtiers qui se présentent à nous, et que sont les patrons qu'ils représentent, le savons-nous ? Les personnes que nous trouvons sur place, et que nous jugeons dignes d'intérêt et de confiance, n'abuseront pas contre nous des profits que nous leur aurons permis de réaliser.

Pour ce qui regarde la question des livres, nous sommes en droit de supposer qu'il existe dans chaque ville un peu importante, au chef-lieu du département, ou au chef-lieu du diocèse, un libraire parfaitement au courant de la librairie ecclésiastique, et qui mérite en même temps la confiance des catholiques. Demandez-lui les ouvrages que vous désirez, il vous les fera parvenir très promptement, et peut-être même vous fera-t-il bénéficier d'une partie de la remise que les éditeurs accordent aux libraires : en tout cas vous aurez fait un acte de patriotisme éclairé et un acte de charité très sacerdotale.

(Extrait de l'*Ami du Clergé*.)